

Note d'information – La conservation et l'utilisation de vos données professionnelles dans l'EDS HCL-D2H

Madame, Monsieur,

Les Hospices Civils de Lyon (HCL) mettent en place en 2026 leur Entrepôt de Données de Santé (EDS).

La création de l'EDS HCL-D2H s'inscrit dans le cadre d'une mission d'intérêt public confiées aux HCL, en tant qu'établissement public de santé et responsable du traitement de données.

L'EDS HCL-D2H a pour objectif de permettre la valorisation et l'analyse des données de santé afin de contribuer à l'amélioration des connaissances médicales, à l'optimisation de l'organisation des soins et à l'amélioration de la qualité des prises en charge.

Dans ce cadre, certaines données relatives aux professionnels de santé intervenant dans la prise en charge des patients pourront être conservées au sein de l'EDS HCL-D2H.

Ainsi, sauf opposition de votre part, les HCL souhaitent pouvoir conserver et utiliser certaines de vos données professionnelles au sein de l'EDS HCL-D2H à des fins d'analyse et d'amélioration des pratiques et de l'organisation des soins.

PARTIE 1 : INFORMATIONS SUR L'UTILISATION DE VOS DONNEES PROFESSIONNELLES

1. Quelles données vous concernant sont susceptibles d'être versées dans l'EDS ?

Les données professionnelles suivantes, lorsqu'elles apparaissent dans les systèmes d'information et les dossiers médicaux, seront intégrées dans l'EDS HCL-D2H :

- Données d'identification professionnelle : nom, prénom, titre ;
- Données d'exercice : fonction, service, unité ou secteur d'affectation ;
- Coordonnées professionnelles : adresse électronique professionnelle, numéro de téléphone professionnel ;
- Identifiants professionnels : numéro ADELI ou numéro RPPS (à l'exclusion du matricule interne).

Vos données professionnelles nominatives ne seront intégrées dans l'EDS que lorsqu'elles sont associées aux activités liées à la prise en charge des patients (prescriptions, actes, validations, saisies, observations, etc.).

2. Qui aura accès à ces données ?

Lorsque cela est nécessaire, l'accès à vos données identifiantes est strictement limité aux personnes habilitées, c'est-à-dire aux personnes chargées de constituer et mettre en œuvre l'entrepôt au sein des HCL, à savoir les équipes techniques et scientifiques qui définissent le périmètre des données, leur format et qui, de manière générale, sont en charge de l'organisation de l'entrepôt, ainsi que les techniciens Arkhn, sous-traitant auquel les HCL ont recours pour la mise en œuvre de l'entrepôt.

Toutes ces personnes sont soumises au secret professionnel.

Pour en savoir plus sur vos droits et la gestion de vos données, reportez-vous à la partie 2 « INFORMATIONS SUR LES DROITS DU PARTICIPANT ET SUR LA GESTION DES DONNEES RECUEILLIES ».

3. Comment la confidentialité et la sécurité de vos données sera-t-elle assurée ?

Les données intégrées dans l'entrepôt de données de santé des HCL font l'objet de mesures de sécurité renforcées pour en garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité. L'EDS est hébergé sur une plateforme certifiée HDS (Hébergeur de Données de Santé), conforme aux exigences des référentiels de sécurité nationaux.

Les données contenues dans l'EDS HCL-D2H ne feront pas l'objet de décisions automatisées (c'est-à-dire prises exclusivement par des machines).

4. Combien de temps seront conservées vos données au sein de l'EDS ?

Les données intégrées dans l'EDS sont conservées pendant 20 ans à compter de leur collecte dans le cadre du soin. Certaines catégories de données, du fait de leur nature ou de leurs usages spécifiques en recherche, bénéficient d'une conservation plus longue (30 ans) : les données génétiques, pédiatriques, et les données issues de cohortes ou de registres. A l'issue de ces délais, ces données sont supprimées de l'entrepôt, conformément aux règles de gestion et aux obligations réglementaires applicables.

PARTIE 2 : INFORMATIONS SUR LES DROITS DU PARTICIPANT ET SUR LA GESTION DES DONNEES RECUEILLIES

Vous pouvez refuser que vos données soient réutilisées et conservées dans l'EDS HCL-D2H sans justification. **Si vous êtes d'accord pour que nous conservions vos données, vous n'avez aucune démarche à réaliser.**

Si vous changez d'avis ou si vous vous opposez à cette réutilisation, vous pouvez à tout moment nous contacter selon les modalités indiquées dans « 2-Comment exercer vos droits ? »

1. Quels sont vos droits relatifs à vos données personnelles ?

Vous disposez à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition.

Vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès, conformément aux dispositions de la loi Informatique et libertés. Ces directives précisent la manière dont vos droits d'accès, de rectification et d'opposition seront exercés après votre décès.

2. Comment exercer vos droits ?

Pour exercer vos droits, ou si vous avez des questions ou des réclamations au sujet du traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPO) des HCL :

- par courriel à l'adresse : dpo@chu-lyon.fr
- par courrier : Hospices Civils de Lyon
Le délégué à la protection des données
Direction des Affaires Juridiques
BP 2251
3 quai des Célestins
69229 LYON Cedex 02

Afin de permettre le traitement de votre demande et d'éviter toute usurpation d'identité, il vous sera demandé de joindre une copie d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte de sécurité sociale ou récépissé de demande de titre de séjour, d'asile).

Dans ce cas, votre identité sera rendue accessible au DPO des HCL.

Les HCL s'engagent à répondre à votre demande dans un délai d'un mois à compter de sa réception. Ce délai peut être prolongé de deux mois en cas de demande complexe ou de nombre important de demandes. Vous serez alors informé de cette prolongation.

Enfin, si vous estimez, après l'avoir contacté, que vos droits sur ces données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) qui est l'autorité de contrôle compétente en France en matière de protection des données : <https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte>.

Merci d'avoir pris le temps de lire ce document et de nous aider à faire avancer la Recherche en santé.